

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE D'INAUGURATION

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

LE 11 NOVEMBRE 1897

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

NANCY

IMPRIMERIE COOPÉRATIVE DE L'EST

Rue Saint-Dizier, 51

—
1898

RAPPORT

DE M. SCHLAGDENHAUFFEN, DIRECTEUR

SUR LA SITUATION ET LES TRAVAUX

DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PHARMACIE

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1896-1897

MONSIEUR LE RECTEUR,
MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous présenter l'exposé de la situation des actes scolaires et des travaux accomplis à notre École pendant l'année scolaire 1896-1897.

Ce rapport comprend tout ce qui concerne le personnel des étudiants, les modifications apportées à l'enseignement et le résumé succinct des publications des professeurs, agrégés et chefs des travaux.

I. — PERSONNEL DES ÉTUDIANTS

1^o *Nombre des Étudiants.* — Avant l'ouverture des registres pour l'année 1896-1897 nous comptions qu'il restait au 1^{er} novembre 40 étudiants.

Pendant l'année écoulée, 19 étudiants ont été rayés pour des motifs divers.

1^o Changement d'école 3,

2^o Reçus pharmaciens 15, dont 10 de première classe et 5 de seconde classe.

3^e Ayant cessé momentanément leurs études, 1 de 1^{re} classe.

En ajoutant ce chiffre de 19 à celui de 38 qui représente le nombre de nos étudiants au 1^{er} novembre 1897, nous arrivons au total de 57 élèves pour l'année 1896-1897.

Ce résultat est égal à celui de l'année précédente.

Nous avons, à plusieurs reprises déjà, comparé le personnel de nos étudiants à celui des écoles de médecine et de pharmacie de Reims et de Besançon, qui sont du ressort de la nôtre et des Facultés mixtes, et constaté les causes du nombre relativement restreint de nos élèves. Mais nous avons la conviction que M. le Ministre, soucieux de nos intérêts, voudra bien trouver les voies et moyens d'y remédier pour augmenter notre population scolaire.

Les 38 élèves qui nous restent sont répartis de la façon suivante :

CLASSES	A 4 inscriptions.	Ayant subi le 4 ^e examen de fin d'année.		A 8 inscriptions.	Ayant subi le 2 ^e examen de fin d'année.		Ayant subi l'examen semestriel.		A 12 inscriptions.	Ayant subi le 4 ^e examen de fin d'études.		Ayant subi le 2 ^e examen de fin d'études.		TOTAUX
1 ^{re}	2	9	3	6	1	»	1	6	28					
2 ^e	»	2	3	1	»	1	2	4	40					
TOTAUX...	2	11	6	7	1	1	3	7	38					

II. — *Origine des étudiants.*

DÉPARTEMENTS	1 ^{re} Classe	2 ^e Classe	TOTAUX
Meurthe-et-Moselle.....	7	1	8
Vosges.....	3	2	7
Meurthe.....	3	2	5
Moselle.....	2	2	4
Haut-Rhin.....	1	3	4
Haute-Saône.....	3	1	4
Nièvre.....	1	0	1
Seine.....	1	0	1
Marne.....	1	0	1
Vendée.....	1	0	1
Allemagne.....	0	1	1
Turquie.....	1	0	1
TOTAUX.....	27	11	38

III. — *Inscriptions.*

Le nombre des étudiants ayant pris des inscriptions s'élève à 36, répartis comme suit :

ÉTUDIANTS	1 ^{re} Classe	2 ^e Classe	TOTAUX
1 ^{re} année.....	11	3	14
2 ^e année.....	8	3	11
3 ^e année.....	9	2	11
TOTAUX.....	28	8	36

IV. — *Examens de validation de stage*

CLASSES	Très bien	Bien	Assez bien	Passable ou médiocre	Ajournés	TOTAUX
1 ^{re} classe.....	»	2	3	1	12	19
2 ^e classe.....	»	»	1	1	»	3
TOTAUX.....	»	2	4	2	12	19

V. — *Examens semestriels et de fin d'année.*

DÉSIGNATION DES EXAMENS	Très bien	Bien	Assez bien	Passable ou médiocre	Ajournés	TOTAUX
1 ^{re} CLASSE						
Fin de 1 ^{re} année.....	1	2	3	1	4	11
Fin de 2 ^e année.....	»	5	1	1	»	7
Examens semestriels.....	2	3	1	3	»	9
TOTAUX.....	3	10	5	5	4	27
2 ^e CLASSE						
Fin de 1 ^{re} année.....	»	»	1	1	»	2
Fin de 2 ^e année.....	»	1	»	»	2	3
TOTAUX.....	»	1	1	1	2	5

VI. — Examens définitifs

DÉSIGNATION DES EXAMENS	Très bien	Bien	Asssez bien	Passable ou médiocre	Ajournés	TOTAUX
1 ^{re} CLASSE						
1 ^{er} définitif	2	4	2	2	4	14
2 ^e	1	3	3	1	»	8
3 ^e	»	3	3	5	1	12
2 ^e CLASSE						
1 ^{er} définitif	»	»	1	1	1	3
2 ^e	»	»	2	2	2	6
3 ^e	»	»	»	4	2	6
HERBORISTES						
1 ^{re} classe	»	»	»	»	»	»
2 ^e classe	»	»	»	»	»	»
TOTAUX	3	10	11	15	10	39

VII. — Diplômes.

Le nombre des diplômes conférés cette année a été de 15, dont 11 de pharmaciens de première classe, 4 de deuxième classe.

VIII. — Prix universitaires et prix de l'École.

a. — Prix universitaires.

II. — PERSONNEL ENSEIGNANT.

Par un arrêté ministériel en date du 29 décembre 1896, M. Klobb, agrégé libre, a été nommé chef des travaux

de chimie et de pharmacie et M. Brunotte, agrégé en exercice, chef des travaux d'histoire naturelle.

De plus, à la suite de la démission de M. Robin de Morbéry, M. Girardet a été nommé préparateur de chimie en remplacement de ce dernier, par arrêté en date du 6 décembre 1896.

M. Meslans, agrégé en exercice, ayant obtenu, sur sa demande, un congé pour l'année 1896-1897, il importait d'assurer à nos élèves l'enseignement de la chimie minérale. Par une lettre ministérielle, en date du 7 janvier dernier, M. Held a été autorisé à faire jusqu'à la fin de la présente année ce cours complémentaire qui avait été confié antérieurement à notre agrégé, M. Meslans.

L'an dernier, à pareille époque, je vous disais qu'en vertu d'un décret en date du 15 novembre 1896, M. Held était nommé titulaire de la chaire de chimie de notre École. Par suite de ce changement, la chaire de pharmacie devenait vacante.

Deux candidats se trouvaient en lice : MM. Klobb et Guérin. M. Klobb, dont l'éloge n'est plus à faire puisqu'il a été longuement question de lui, de ses travaux si variés dans les diverses branches de la chimie et de ses aptitudes spéciales au professorat, l'an dernier dans notre rapport à l'occasion de la présentation à la chaire vacante de chimie en compétition avec M. Held, a été présenté en première ligne à l'unanimité des suffrages comme titulaire de la chaire de pharmacie. A la même séance le 15 février dernier, le Conseil de l'École a proposé, dans les mêmes conditions, en seconde ligne, M. Guérin, professeur agrégé à la Faculté de médecine, pharmacien supérieur, auteur d'un grand nombre de mémoires et notes sur des sujets de chimie analytique, de chimie physiologique et d'un traité d'analyse qualitative dont les élèves de la Faculté se servent couramment dans les laboratoires. Ces propositions ayant été adressées à M. le Ministre, un

décret du 16 mars suivant nommait M. Klobb professeur de pharmacie à notre École.

Cette bonne nouvelle a été accueillie avec empressement tant par les professeurs, les anciens maîtres de M. Klobb, que par ses condisciples, de vieux praticiens de douze ans, et par nombre de générations de pharmaciens et surtout par les élèves en cours d'études qui connaissent par tradition la valeur de l'enseignement du jeune titulaire.

Par suite de la modification introduite dans le personnel du corps enseignant, la place de chef de travaux de chimie et de pharmacie occupée par M. Klobb depuis près de quatorze ans devenait libre. L'École, après avoir fait connaître cette vacance par voie d'affiches dans les divers centres universitaires, n'a eu à enregistrer qu'une seule candidature, celle de M. Favrel, pharmacien de 1^{re} classe 1889, muni du diplôme supérieur 1896, et licencié ès sciences physiques 1894, préparateur des travaux pratiques de chimie et de pharmacie à la Faculté de médecine et de pharmacie de Bordeaux depuis novembre 1890. A l'appui de sa demande, M. Favrel dépose un mémoire très intéressant, ne contenant que des faits nouveaux relatifs à *des synthèses effectuées au moyen des éthers cyunacéliques*. Ce travail, présenté comme thèse à la Faculté mixte de Bordeaux, révèle les qualités d'un chimiste parfaitement au courant de la science, d'une scrupuleuse attention dans l'observation des faits et d'une conscience à toute épreuve pour leur interprétation. A la suite d'un rapport de M. Held au sujet des titres et publications scientifiques de M. Favrel, ce dernier a été proposé à M. le Ministre pour remplacer M. Klobb, appelé à d'autres fonctions. Un arrêté du 11 mai dernier est venu confirmer cette proposition.

L'École a eu l'occasion depuis lors d'apprécier la valeur de ce travailleur plein d'entrain qui ne ménage pas son

temps pour se livrer tout entier à la surveillance de ses élèves. Habitué d'ailleurs à donner l'enseignement pratique à 130 jeunes gens à la Faculté de Bordeaux, l'accomplissement de ses fonctions à l'École de Nancy comme chef des travaux lui semble comparativement une tâche bien douce, bien moins assujétissante que la première et lui permettant de mettre à profit ses heures de liberté pour la préparation de sa thèse de doctorat ès sciences.

Le cours de minéralogie et d'hydrologie, confié jusqu'à présent à M. Klobb, agrégé en exercice puis agrégé libre, devenait vacant par suite de l'élévation au titulariat de notre collègue. Le Conseil de l'École a, dans sa séance du 20 juillet dernier, demandé que le nouveau chef de travaux fût chargé de cet enseignement. Un décret en date du 30 octobre dernier ratifie cette proposition et dispose que M. Favrel est chargé d'un cours complémentaire de minéralogie et d'hydrologie.

L'École vient de créer un laboratoire de bactériologie dans lequel les élèves seront exercés à tour de rôle et par série à la technique des analyses qui, dans ces derniers temps, ont pris une place si importante dans les sciences biologiques. M. le professeur Bleicher, secondé par l'agrégé de la chaire d'histoire naturelle, M. Brunotte, chef des travaux, dirigeront cet enseignement qui, nous n'en doutons pas, rendra les plus grands services à nos futurs praticiens en les mettant à même de renseigner le médecin sur le diagnostic de telle ou telle affection, sur les prescriptions thérapeutiques à suivre. Ils sauront en outre, dans leur cercle d'activité, donner aux personnes qui viennent recourir à leurs connaissances spéciales, les notions les plus précises au sujet de questions d'hygiène dont on s'occupe aujourd'hui avec tant de sollicitude.

M. Meslans, agrégé en exercice, a obtenu, sur sa demande, un congé pour l'année scolaire 1897-1898 (lettre ministérielle du 30 juillet dernier).